

## DECISION N°2022/104

**Objet : CONTRATS RELATIFS A LA REALISATION DE PRESTATIONS D'ANALYSES – CUISINES SATTELITES, MULTI ACCUEIL LES MOUSSAILLONS ET MULTI ACCUEIL LEI PARPAIOUN - LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DES BOUCHES DU RHONE**

Nous, Béatrice BONFILLON CHIAVASSA, Maire de la Commune de Fuveau,  
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,  
Vu, la délibération du Conseil Municipal en date du 16 Juillet 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### DECIDONS

#### **ARTICLE 1 :**

Mme le Maire est autorisée à signer des contrats de prestations de service avec le Laboratoire Départemental d'Analyses des Bouches du Rhône (LDA 13) – service du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône sis 29, rue Joliot-Curie – 13013 MARSEILLE - pour la réalisation d'analyses (microbiologie alimentaire et analyses des eaux) nécessaires et réglementaires dans ses différentes structures municipales énumérées ci-dessous.

#### **ARTICLE 2 :**

Le montant de la rémunération est forfaitaire et conclu à prix fermes et non révisables. Cette rémunération comprend les frais de prélèvements, de dossier et de déplacement.

##### ▪ **Multi-accueil : Lei Parpaioun**

<i>4 passages par an (microbiologie alimentaire)</i>	
<i>1 passage par an (analyses des eaux)</i>	676,55 € H.T.
<i>4 passages par an (intervention(s) alternative(s) microbiologie alimentaire (option : entrée sans féculent + listéria)</i>	165,52 € H.T.

##### ▪ **Multi-accueil : Les Moussailons**

<i>4 passages par an (microbiologie alimentaire)</i>	
<i>1 passage par an (analyses des eaux)</i>	575,35 € H.T.
<i>4 passages par an (intervention(s) alternative(s) microbiologie alimentaire :</i>	
<i>- Option : plat cuisiné sans féculent cuisine Traditionnelle</i>	115,04 € H.T.
<i>- Option : entrée sans féculent + listéria</i>	165,52 € H.T.

- **Cuisines satellites : écoles la Roque Martine, A. Rimbaud et 14**  
 1 passage par an (microbiologie alimentaire  
 et analyses des eaux) 211,62 € H.T  
 1 passage par an (intervention(s) alternative(s)  
 microbiologie alimentaire :  
 - Option : plat cuisiné sans féculent cuisine  
 Satellite 41,33 € H.T.  
 - Option : entrée sans féculent + listéria 41,38 € H.T.
  
- **Cuisine satellite : école de la Barque**  
 1 passage par an (microbiologie alimentaire) 130,83 € H.T.  
 1 passage par an (intervention(s) alternative(s)  
 microbiologie alimentaire :  
 - Option : plat cuisiné sans féculent cuisine  
 Satellite 41,33 € H.T.  
 - Option : entrée sans féculent + listéria 41,38 € H.T.
  
- **Cuisine satellite : restaurant scolaire Ouviaère**  
 2 passages par an (microbiologie alimentaire)  
 1 passage par an (analyses des eaux) 342,45 € H.T.  
 2 passages par an (intervention(s) alternative(s)  
 microbiologie alimentaire :  
 - Option : plat cuisiné sans féculent cuisine  
 Satellite 82,66 € H.T.  
 - Option : entrée sans féculent + listéria 82,76 € H.T.

**ARTICLE 3 :**

Ces contrats sont passés pour une durée allant de la date de signature par le LDA 13 jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Il peut être renouvelé deux fois pour une durée d'une année par reconduction expresse.

**ARTICLE 4 :**

Madame le Directeur Général des Services, Madame le Trésorier de Trets sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Fuveau, le 7 septembre 2022.

Le Maire,

**Béatrice BONFILLON CHIAVASSA.**

